

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2011 DE LA SOCIETE ELVYA
Production et distribution de chauffage et de froid urbains Lyon-Villeurbanne

La CCSPL est particulièrement attentive au suivi du taux de mixité énergétique garantissant aux usagers du chauffage urbain un taux de TVA réduit à 5,5%. Cette année, elle constate que le taux de mixité énergétique est supérieur à 50%. Il est en forte augmentation depuis 2010 en raison des températures clémentes de 2011 et d'une optimisation efficace de la valorisation de la chaleur produite par l'usine d'incinération de Lyon Sud (57,84% en 2011 contre 50,52% en 2010). Elle note par ailleurs, une bonne maîtrise des émissions de CO₂, qui baissent de 9% par kWh par rapport à 2010.

Concernant l'entretien du réseau, la CCSPL s'étonne de la baisse du rendement du réseau de 5,78%, soit un rendement de distribution de 77,2%, alors que les dépenses du programme de Gros Entretien et Renouvellement sont en hausse de 31,2% par rapport à 2010. Elle note que cette baisse est principalement liée à des remplacements préventifs de compensateurs et à des casses imprévues notamment sur les secteurs du Tonkin et de la Part-Dieu. Le Grand Lyon doit rester très attentif à la recherche de fuites.

Enfin, concernant l'application de la méthode AMORCE, permettant de comparer le coût du chauffage urbain avec d'autres sources d'énergie, la commission demande que le délégataire actuel et futur utilise la méthode de l'association AMORCE en retenant les données de base actualisées, en distinguant notamment le gaz collectif avec ou sans chaudière à condensation et que le Grand Lyon en garantisse les modalités de ce calcul.